

Le 25 novembre 2020

Rapport financier 2019

Le rapport financier est un des éléments d'analyse de l'activité syndicale. Il permet aussi de faire le point du niveau des recettes du syndicat et également du nombre d'adhérents.
Ce rapport ne reprend pas toutes les lignes des comptes mais juste une loupe sur quelques éléments.

Introduction – Bilan – Adhésions

L'Ugict-Cgt du CD94 a terminé l'année 2018 avec 84 FNI payés. Au cours de cette année, il y a eu 6 départs (retraites, mutations, démissions). Notre syndicat a donc commencé l'année **2019** avec 78 adhérents. Il y a eu 2 adhésions en cours d'année, L'Ugict-Cgt du CD94 termine 2019 avec **80** FNI payés (en diminution : -4 par rapport à 2018).

Pour mémoire : le FNI (Fonds National Interprofessionnel) est le premier timbre réglé par le syndiqué, c'est la référence pour comptabiliser le nombre d'adhérents.

Les adhérents en 2019 (ceux qui nous ont remis le questionnaire adhérent : soit 45 adhérents)

74% de femmes et 26% d'hommes (75% et 25%)

14% ont moins de 40 ans (14%),

14% de 40 à 50 ans (16%),

37% de 50 à 60 ans (42%),

35% ont plus de 60 ans (28%).

73% A (73%), 25% B (25%) et 2% C (2%)

49% filière administrative (49%),

22% médico-social (22%),

29% technique (25%)

Pas de filière culturelle

60% n'encadrent pas (57%), 40% encadrent (43%)

* entre parenthèse les chiffres 2018

Recettes

Les ressources de l'Ugict-Cgt sont uniquement les cotisations des adhérents.

Les cotisations perçues par l'Ugict-Cgt du CD94 sont de 20 354,32 € en 2019 contre 20 934,22 € en 2018 (cotisations déductions faites des créances irrécouvrables de 215 € dont les rejets en banque, les impayés).

Concernant le mode de paiement, le nombre de prélèvements automatiques : 75 en 2019, il y en avait 80 en 2018 et 84 en 2017. La formule de prélèvement automatique est majoritairement adoptée par les syndiqués, ce qui permet d'avoir une moyenne de 11,36 timbres payés par adhérent et une moyenne de 22,41 € par timbre. Les adhérents qui partent et ceux qui arrivent en cours d'année ne payent pas 12 timbres.

MOYENNES	FNI	payée par timbre	NB timbres/adhérent
2017	22,16	22,16	11,37
2018	22,39	22,22	11,26
2019	22,45	22,41	11,36

Dépenses

COGETISE (compte 657) :

Premier poste de dépense, le versement des pourcentages de cotisations à l'organisme national de répartition COGETISE assure les reversements aux différentes organisations confédérales et fédérales.

Ces versements sont effectués au taux de 0,67 du FNI perçu et 0,66 pour les autres timbres de l'année.

Le prix de l'abonnement à Option est compris dans nos versements.

Versement COGETISE : 13 717,03 € en 2019 (13 710,11 € en 2018).

Il convient d'ajouter le versement à la CSD (instance départementale de la FPT) soit sur la base de 0,50 €/adhérent/mois : 504,00 € en 2019 (540,00 € en 2018). Il a été pris en compte le nombre de FNI versés l'année précédente.

Congrès, conférences, séminaires (compte 6185) :

Nous avons renoué en 2019 avec les formations syndicales : 3 adhérents ont participé à 4 stages de l'UGICT : « Etre responsable Ugict-CGT » en janvier 2019 et « Quelle stratégie syndicale » en mars 2019.

Divers (...dons courants, solidarités...) (compte 6238) :

La convention signée avec un avocat permet de prendre en charge certains frais juridiques pour le syndicat et la défense des collègues en difficulté. Le forfait est de 1440 €, à cette somme s'ajoute des frais pour des dossiers spécifiques pour des démarches complémentaires : 630 € cette année. (en 2018 les frais complémentaires s'élevaient à 4720 €).

Notre syndicat a versé 550 € pour la solidarité (CUBA, caisse de grève...).

Conclusion

La balance 2019 est positive : -477,83 €.

Somme restant à notre syndicat **au titre des cotisations 2019** après reversement aux instances : 6 342,29 €, soit 20 563,32 € (COTISATIONS) – 13 717,03 € (COGETISE) – 504,00€ (CSD).

A la clôture des comptes de 2019, **le solde est créditeur : 25 568,59 €** (banque + espèces).

Les comptes 2019 ont été arrêtés lors de la Commission exécutive du 25 novembre 2020.

Trésorière UGICT CGT CD 94
Catherine Cukierman

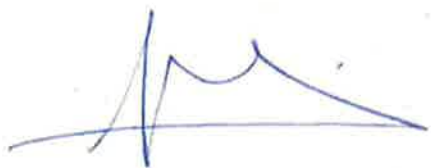

UGICT-Cgt
Conseil général du Val-de-Marne
Immeuble Solidarités - 2^e sous-sol aile B
7/9 voie Félix Eboué - 94003 CRETEIL Cedex
01 43 99 78 05 - 06 32 67 00 55 - 06 33 43 36 95

Le 25 novembre 2020

COMPTE DE RESULTAT 2019

comptes	libellés	DEPENSES	RECETTES
110	REPORT à nouveau solde créditeur		25 090,76 €
119	REPORT à nouveau solde débiteur	- €	
7	Produits	- €	20 598,32 €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €
60	Achats et variations des stocks	4,00 €	- €
61	Services extérieurs	1 164,00 €	- €
62	Autres services extérieurs	4 516,46 €	- €
65	Autres charges de gestion courantes	14 436,03 €	- €
	TOTAL	20 120,49 €	20 598,32 €
	RESULTAT (depenses-recettes)		477,83 €
	SOLDE A REPORTER		25 568,59 €

Trésorière UGICT CGT CD 94
Catherine CUKIERMAN



Secrétaire général UGICT CGT CD 94
Christian GRAUX


 L'Ugict Cgt
 Conseil général du Val-de-Marne
 Immeuble Solidarités - 2^e sous-sol aile B
 7/9 voie Félix Eboué - 94003 CRETEIL Cedex
 01 43 99 78 05 - 06 32 67 00 55 - 06 33 43 36 95

